

## **NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

En conformité avec la Réglementation Applicable (tel que ce terme est défini ci-après) et afin de vous éclairer sur les conditions de traitement de vos données personnelles, dans le cadre de l'étude de votre demande de location ou de financement, et le cas échéant de la conclusion et de l'exécution du contrat de location ou de financement vous liant avec notre établissement, nous vous communiquons la présente notice d'information relative au traitement des données personnelles (la "**Notice d'Information**").

**1. Définitions :** Les termes employés avec une majuscule auront le sens défini ci-après:

- "**Bailleur**" désigne GE Industrial Leasing France (RCS Versailles 808 574 628).
- "**Contrat de Location ou de Financement**" désigne le contrat de location opérationnelle, de location avec ou sans option d'achat, le contrat de crédit-bail ou de prêt formé de conditions particulières et de conditions générales, conclu entre le Locataire et le Bailleur et par l'effet duquel le Bailleur loue au Locataire les Matériels.
- "**Groupe GE**" désigne toutes les sociétés détenues directement ou indirectement, entièrement ou majoritairement, par General Electric Company (Etats-Unis).
- "**Locataire**" désigne le locataire partie au Contrat de Location ou de Financement.
- "**Maintenance**" désigne le recours librement déterminé par le Locataire à des services de maintenance et/ou tout autre service avec le Prestataire de son choix.
- "**Matériel**" désigne le matériel décrit aux conditions particulières du Contrat de Location ou de Financement, incluant tant l'équipement proprement dit que tout(s) logiciel(s) ou accessoire(s) désigné(s) aux conditions particulières et/ou intégré(s) à l'équipement.
- "**Prestataire**" désigne le prestataire choisi par le Locataire en vue de faire assurer la Maintenance du Matériel, le cas échéant.
- "**Réglementation Applicable**" désigne la réglementation en vigueur relative au traitement des données personnelles et notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée ou toute réglementation ayant pour objet de transposer en droit français ou préciser les modalités d'application du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) n°2016 / 679 en date du 27 avril 2016.

**2. Personnes concernées, finalités, base juridique :**

Les informations recueillies sur des personnes physiques (à savoir (i) le Locataire si celui-ci est une personne physique (ii) une personne physique liée au Locataire si celui-ci est une personne morale (comme par exemple les signataires du Contrat de Location ou de Financement, les dirigeants, actionnaires, administrateurs, mandataires salariés etc. du Locataire et le cas échéant) (iii) le garant), à l'occasion du Contrat de Location ou de Financement seront utilisées par le Bailleur en tant que responsable de traitement pour les finalités suivantes :

- gestion administrative (base juridique: intérêts légitimes poursuivis par le Bailleur à suivre l'exécution du Contrat de Location ou de Financement ; l'exécution du Contrat de Location ou de Financement si le Locataire est une personne physique) ;
- gestion client (base juridique : intérêts légitimes poursuivis par le Bailleur à assurer la relation client ; l'exécution du Contrat de Location ou de Financement si le Locataire est une personne physique) ;
- prospection commerciale (base juridique: intérêts légitimes poursuivis par le Bailleur à partager ses offres) ;
- coordination de l'assistance technique et Maintenance du Matériel et d'outils informatiques (base juridique: intérêts légitimes poursuivis par le Bailleur quant au suivi du fonctionnement du Matériel ; l'exécution du Contrat de Location ou de Financement si le Locataire est une personne physique) ;
- satisfaction aux obligations légales, réglementaires, judiciaires ou administratives du Bailleur (y compris notamment, sans que cette liste soit limitative en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme) (base juridique: obligation légale du Bailleur et intérêts légitimes poursuivis par ce dernier dans la défense de ses intérêts) ;
- et dans le cadre des opérations de cession visées à l'article 14 «Cession – Transfert» des conditions générales du Contrat de Location ou de Financement relatif à la cession et/ou au transfert des droits et/ou obligations du Contrat de Location ou de Financement au bénéfice d'un tiers (base juridique : intérêts légitimes poursuivis par le Bailleur et le Locataire dans le cadre de la gestion du Matériel).

**3. Données personnelles traitées, destinataires :**

Les données personnelles traitées sont notamment relatives à l'identité et/ou aux coordonnées des personnes physiques concernées (les "**Données Personnelles**").

Les Données Personnelles feront l'objet d'une communication aux destinataires suivants et dans le cadre des finalités visées aux articles 2 et 8 de la Notice d'Information : prestataires de services externes notamment dans le domaine bancaire, de l'informatique, des consultants externes notamment des avocats, auditeurs, comptables, fiscalistes et des consultants dans le domaine des ressources humaines et le domaine réglementaire ; partenaires commerciaux ; autorités gouvernementales, réglementaires et juridictions compétentes ; entités du Groupe GE pour des services divers (notamment dans le domaine informatique, finance & comptabilité, risque et gestion d'actifs, ressources humaines, marchés de capitaux, développement commercial, audit interne, trésorerie, recouvrement ; dans le cadre du financement de l'équipement vendu par les entités du Groupe GE ou tout fournisseur externe au Groupe GE) au Bailleur; cessionnaire(s) en application de l'article 14 « Cession – Transfert » des conditions générales du Contrat de Location ou de Financement relatif à la cession et/ou au transfert des droits et obligations du Contrat de Location ou de Financement; et aux agences de notation. Le cas échéant, les Données Personnelles susvisées pourront être communiquées aux courtiers en assurance et compagnies d'assurance, les compagnies d'assurance agissant en tant que responsables de traitement dans le cadre de la fourniture des produits et services d'assurance en lien avec le Matériel.

**4. Durée de conservation :**

Les Données Personnelles sont conservées pour toute la durée du Contrat de Location ou de Financement, sans préjudice des obligations légales et réglementaires de conservation applicables au Bailleur et des règles de prescription des actions en justice applicables.

## **5. Transferts de Données Personnelles en dehors de l'Espace Economique Européen :**

Ces Données Personnelles pourront être transférées par le Bailleur :

- a.** aux entités du Groupe GE dans le monde entier, en particulier au Japon et aux Etats-Unis d'Amérique pour les finalités visées aux articles 2 et 8 de la Notice d'Information et ce sur le fondement des règles internes d'entreprise ou Binding Corporate Rules (BCRs) du Groupe GE disponibles en suivant le lien : <http://www.ge.com/bcr/fr> ;
- b.** aux prestataires de services externes des entités du Groupe GE, lesquels peuvent être localisés en dehors de l'Espace Economique Européen, et entre autres aux Etats-Unis d'Amérique, au Mexique, en Chine et en Inde pour des finalités de coordination, d'assistance technique et de maintenance d'outils informatiques, ainsi que pour des finalités de sous-traitance de traitements en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, et ce sur le fondement de contrats de transfert de données personnelles reprenant les Clauses Contractuelles Types de la Commission Européenne;
- c.** aux autorités gouvernementales, réglementaires, autorités administratives indépendantes et juridictions compétentes dans le monde entier pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires, judiciaires ou administratives du Bailleur et des autres entités du Groupe GE.

Des copies des instruments juridiques visés aux paragraphes a. et b. ci-dessus (BCRs et contrat de transfert de données personnelles) peuvent être demandées (i) par courrier électronique envoyé à l'adresse électronique suivante : [if\\_privacy@ge.com](mailto:if_privacy@ge.com) ou (ii) par courrier postal envoyé à l'adresse postale suivante : 24, avenue de l'Europe, 78457 Vélizy-Villacoublay Cedex.

## **6. Droits de la personne concernée :**

**a. Droits relatifs au traitement des Données Personnelles** La personne physique concernée dispose :

- d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des Données Personnelles collectées par le Bailleur ;
- d'un droit de limitation du traitement et d'opposition à celui-ci ;
- de la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données la concernant après son décès en application de la Réglementation Applicable.

Lorsque le Locataire est une personne physique, il dispose du droit à la portabilité sur certaines de ses Données Personnelles (dont celles qu'il a communiquées au Bailleur). Ce droit permettra à la personne concernée de récupérer directement les Données Personnelles pertinentes ou de les transférer, ou de les faire transférer vers un autre responsable de traitement. L'ensemble de ces droits pourront être exercés auprès du Bailleur (i) par courrier électronique envoyé à l'adresse électronique suivante : [if\\_privacy@ge.com](mailto:if_privacy@ge.com) ou (ii) par courrier postal envoyé à l'adresse postale suivante : 24, avenue de l'Europe, 78457 Vélizy-Villacoublay Cedex.

**b. Coordonnées de notre délégué à la protection des données :** Vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données comme suit : Responsable Conformité, 24 Avenue de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay.

**c. Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle :** Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, en ce compris notamment celle de l'Etat Membre de l'Union Européenne dans lequel se situe (i) votre résidence habituelle, (ii) votre lieu de travail ou (iii) la violation alléguée du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) n°2016 / 679 en date du 27 avril 2016.

**7. Locataire personne morale :** Dans l'hypothèse où le Locataire serait une personne morale, ce dernier s'engage auprès du Bailleur à mener les actions suivantes vis-à-vis de toutes personnes physiques dont les Données Personnelles seraient traitées dans le cadre de la Notice d'Information : (i) communiquer une copie des articles 2 à 6 de de la Notice d'Information et (ii) communiquer une copie des paragraphes relatifs à la prospection commerciale figurant aux conditions particulières du Contrat de Location ou de Financement et informer le Bailleur de tout droit d'opposition exprimé par une personne physique.

**8. Demandes de financement formulées par des Locataires personnes physiques ou personnes morales à associé unique :** Des demandes de financement relatives au Matériel peuvent être sollicitées par des Locataires personnes physiques ou des personnes morales à associé unique. Dans cette hypothèse, les caractéristiques du traitement réalisé par le Bailleur sont les suivantes :

- a. Personnes physiques concernées :** Locataire personne physique, associé unique si celui-ci est une personne physique, conjoint.
- b. Finalité, base juridique :** Aide à la décision d'octroi de financements, gestion des décisions, utilisation d'outils informatiques permettant la prise de décision par le département "Risques" du Bailleur, suivi réglementaire et juridique du dossier de financement (base juridique : intérêts légitimes poursuivis par le Bailleur dans le cadre de l'octroi de financement(s)); l'exécution du Contrat de Location ou de Financement si le Locataire est une personne physique).
- c. Données personnelles traitées :** Données visées à l'article 3 de la Notice d'Information ainsi que des informations patrimoniales et fiscales.
- d. Destinataires :** Ceux visés à l'article 3 de la Notice d'Information.
- e. Durée de conservation :** voir article 4 de la Notice d'Information.
- f. Transferts de données personnelles en dehors de l'Espace Economique Européen :** Ceux visés à l'article 5 de la Notice d'Information.
- g. Droits de la personne concernée :** Ceux visés à l'article 6 de la Notice d'Information.

L'ensemble de ces droits (y compris la demande d'entretien ci-dessous) pourront être exercés auprès du Bailleur (i) par courrier électronique envoyé à l'adresse électronique suivante : [if\\_privacy@ge.com](mailto:if_privacy@ge.com) ou (ii) par courrier postal envoyé à l'adresse postale suivante : 24, avenue de l'Europe, 78457 Vélizy-Villacoublay Cedex. Les demandeurs de financements concernés pourront, en cas de rejet de leur demande initiale, solliciter un entretien avec un agent habilité à procéder à un réexamen de leur dossier, au cours duquel ils pourront présenter leurs observations sur leur situation financière personnelle. Le Locataire personne physique ou l'associé unique d'une personne morale Locataire s'engage auprès du Bailleur à communiquer une copie de la Notice d'Information à son conjoint dont les données personnelles seraient traitées dans le cadre de l'article 8 de la Notice d'Information.